

COMMENT ATTRIBUER DES DROITS SUR OVAL-E

Avant de débiter, seul le président désigné sur OVAL-E, dispose de la capacité à affecter des droits aux personnes de son choix. Rien ne lui interdit de donner les droits à une personne de confiance (secrétaire...) qui effectuera ensuite les démarches à sa place pour l'attribution des droits.

Je dois d'abord créer une commission :

1. Cliquez en haut à droite sur le nom de votre club
2. Sur le menu horizontal, cliquez sur Commissions
3. Au-dessus du bandeau rouge, cliquez sur Créer une commission

Nom : Taper le nom de la commission (exemple : Feuille de match dématérialisée)

Code : Ne rien noter

Type : Commission ou Direction/Services

Organigramme : Liste déroulante à vous de sélectionner

Adresse email : Ne rien noter

4. Validez

Intégrer des membres à votre commission :

1. Cliquez sur le petit triangle à gauche du numéro votre commission
2. Cliquez sur : Ajouter une personne

Personne : Tapez le nom et prénom de la personne en majuscule séparée par une virgule et sans espace, le licencié vous est proposé, cliquez dessus

Fonction : Membre ou autre

Date début : Jour même

Date fin : A vous de déterminer (non obligatoire)

Affiché : Oui

Action : Validez par Ok

3. Le membre désigné apparaît alors dans un tableau
4. Dans ce tableau complètement à droite dans Actions, choisir Affecter des droits

Attributions des droits :

1. Cliquez en haut à droite sur le nom de votre club
2. Sur le menu horizontal, cliquez sur Droits
3. La liste des personnes à qui vous souhaitez donner des droits apparaît, il vous appartient de cocher les droits choisis (G-FDM pour la feuille de match...)

Espérant que cette fiche facilitera vos démarches,
Cordialement,

Virginie DEPRINCE
Secrétaire Générale CDR82
Vice-Présidente Ligue Occitanie

Fiche procédure établie le 8 novembre 2019